

De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Activité des bureaux d'information pour les professions paramédicales de Neuchâtel et Zurich

En 1970, ces deux bureaux ont déployé une très grande activité dont l'ampleur est illustrée par les chiffres suivants:

Le bureau de Zurich a répondu par écrit, par téléphone ou personnellement à 539 demandes de renseignements. Ce chiffre comprend 253 commandes de prospectus faites au moyen d'une carte imprimée contenue dans le calendrier Croix-Rouge que les quatre sections zuricoises ont distribué en 1969 aux hôpitaux, médecins, écoles et autres milieux intéressés du canton. 172 cartes avaient déjà été retournées en 1969.

73 jeunes filles et jeunes femmes et 12 hommes ont sollicité des entretiens personnels. 27 d'entre eux avaient déjà commencé ou terminé un apprentissage professionnel dans les branches les plus diverses.

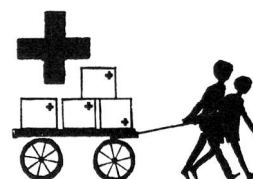
Quant au bureau d'information pour les professions paramédicales de la section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, qui est aussi le plus ancien, il s'est beaucoup occupé, l'an dernier, des relations avec les offices d'orientation professionnelle et scolaire qui, à maintes reprises, ont sollicité sa collaboration.

Les exposés présentés dans plusieurs localités du canton et du Jura bernois ont atteint plus de 500 élèves des classes terminales, souvent accompagnés de leurs parents. Bon nombre de renseignements ont en outre été donnés par téléphone ou par correspondance, tant dans le canton qu'en Suisse et même à l'étranger. Les personnes sérieusement intéressées sont toujours envoyées aux responsables de la formation choisie.

La mise à jour de la documentation représente une partie importante du travail du bureau neuchâtelois, car de nouveaux prospectus sont édités, des changements interviennent et il est indispensable de se tenir au courant si l'on veut travailler utilement au recrutement du personnel hospitalier.

Depuis son ouverture, en 1966, le bureau a reçu la visite de plus de 500 jeunes gens ou jeunes filles dont bon nombre ont choisi une profession paramédicale et en sont pleinement satisfaits.

Entraide



Au Laos, l'équipe médicale suisse poursuit son activité

Selon les dernières nouvelles reçues, les membres de l'équipe médicale suisse en poste à l'hôpital de Luang Prabang poursuivent leur activité sans être inquiétés par les événements de guerre. Les adversaires qui se trouvaient à quelque 3 km de la ville et qui se sont retirés depuis, ont tiré sur l'aéroport entre le 20 et le 26 mars. Les cinq membres féminins de l'équipe furent évacués pendant ces journées critiques. Succédant au Dr P. Zürcher, le Dr M. Du Pasquier, de Genève, assure la direction de l'équipe depuis le 25 mars. Nos compatriotes travaillent en étroite collaboration avec les Laotiens. Depuis l'arrivée de l'équipe suisse, le nombre des consultations et des interventions chirurgicales a augmenté. Deux à trois fois par semaine, quelques membres de l'équipe se rendent à l'extérieur et tiennent de petites polycliniques dans les villages. Ces déplacements sont annoncés par radio, afin que les soldats du Pathet Lao en soient informés et ne dérangent pas les collaborateurs de la Croix-Rouge.

Croix-Rouge de la Jeunesse



Croix-Rouge de la Jeunesse

En automne dernier, la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique a invité des instituteurs de tous les degrés scolaires et d'écoles professionnelles à faire exécuter à leurs élèves soit un dessin, soit une composition sur le thème «aider». 108 classes ont envoyé au total 1135 compositions et 527 dessins. 55 premiers prix ont été accordés sous forme de voyages collectifs à Zurich, Berne et Genève, où les participants ont eu l'occasion de visiter des installations ou organisations Croix-Rouge. 98 livres ont récompensé les deuxièmes prix.

In memoriam

Feu Ernst Hunn

La Croix-Rouge suisse déplore la perte d'un de ses membres d'honneur: M. Ernst Hunn décédé à Berne le 13 mars 1971, dans sa 79^e année.

Ancien vice-directeur de la Banque populaire de Berne, M. Hunn avait accepté, lors de sa mise à la retraite, en 1957, la fonction de trésorier général de la CRS, assumée jusqu'alors par M. Ineichen. Il prit sa nouvelle tâche en main avec une ardeur toute juvénile. Une tâche ardue et astreignante. La CRS et la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof étaient sur le point de réaliser d'importants projets de construction: l'agrandissement du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, le nouveau Central de matériel, la reconstruction de l'Hôpital et de l'Ecole d'infirmières du Lindenhof. En sa qualité de trésorier général, M. Hunn avait non seulement à participer à la planification des travaux, mais à assurer leur financement. Il s'agissait de dépenses de l'ordre de 80 millions de francs. Les efforts qu'il fournit dans ce domaine furent couronnés de succès et les trois projets mis en chantier presque simultanément en 1963 furent achevés en 1965, 1966 et 1967. M. Hunn fut nommé membre d'honneur de la CRS en 1963, année où il quitta sa fonction de trésorier général.

L'organe statutaire de revision de la Croix-Rouge suisse se compose d'une fiduciaire et d'une commission de contrôle de gestion, toutes deux désignées par l'Assemblée des délégués et qui présentent à celle-ci un rapport sur le résultat de leurs vérifications.

La *Commission de contrôle de gestion* comprend des représentants de cinq sections de la Croix-Rouge suisse élues pour une période de trois ans. Sa tâche consiste à superviser, outre sa comptabilité, l'ensemble de l'activité de la Croix-Rouge suisse. Le 31 mars, elle a tenu séance à Berne, sous la présidence de Me P. Audeoud, de Genève, vice-président de la Croix-Rouge suisse, et en présence de M. H. B. Gamper, directeur de la Banque Populaire Suisse à Zurich.

Elle a pris connaissance du rapport financier annuel 1970. Le représentant de la Fiduciaire Générale SA — organe de contrôle attitré — a déposé ses conclusions sur le contrôle effectué et a commenté le décompte en l'approuvant sur tous les points.

A la même occasion, la Commission de contrôle de gestion s'est occupée en particulier de la question de l'utilisation judicieuse des fonds recueillis par les collectes et des frais administratifs découlant soit de l'accomplissement d'opérations de secours, soit de l'exécution des tâches générales. Elle a pu constater que:

- les frais généraux de la Croix-Rouge suisse demeurent dans un cadre très normal par rapport aux prestations fournies,
- les fonds provenant des collectes ont été réellement et totalement utilisés conformément à leur destination,
- les frais provoqués par chaque opération de secours se sont maintenus dans un pourcentage moyen de 4,36 %; donc, pour chaque franc utilisé dans une opération de secours, on n'emploie que 5 centimes pour les frais généraux.

Aux abonnés de notre revue

Vous savez que, depuis avril 1965, nous avons maintenu l'abonnement à notre revue au même prix. Entre-temps, les frais d'impression ont triplé, les tarifs postaux ont doublé; les clichés, les enveloppes coûtent beaucoup plus cher qu'en 1965. En outre, les salaires de nos collaborateurs ont dû être adaptés aux conditions actuelles. Par rapport à 1965, nous subissons un renchérissement de plus de 30 %. Nous nous voyons donc dans l'obligation de relever le prix de l'abonnement annuel de Fr. 3.—. En conséquence, dès le

1^{er} avril 1971

l'abonnement annuel pour la Suisse coûte: Fr. 13.—

l'abonnement annuel pour l'étranger coûte: Fr. 15.—

A l'avenir, pour simplifier le travail administratif, les bulletins de versement servant au renouvellement de l'abonnement annuel seront envoyés seulement deux fois par an, et plus précisément:

le **1^{er} juillet**, si votre abonnement se termine dans les mois de: avril, mai, juin, juillet, août, septembre;

le **1^{er} janvier**, si votre abonnement se termine dans les mois de: octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars.

Cette mesure administrative n'a aucune influence sur la durée de votre abonnement annuel: il court comme auparavant depuis le mois pour lequel il avait été souscrit autrefois.

Nous comptons sur votre compréhension car nous espérons que vous prendrez en considération les améliorations et l'expansion données à notre revue durant ces dernières années.

Nous vous remercions cordialement de la sympathie que vous voudrez bien continuer à manifester à la Croix-Rouge suisse en soutenant ses efforts et nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.